

APPEL D'OFFRES



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du bureau d'arrondissement, 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, Montréal H1E 1M4, pour :

Appel d'offres : RP-13-PARC-63

Descriptif : Parcs Dollard-Morin et Saint-Jean-Baptiste - Aménagement de pistes de danse

Date d'ouverture : Le mercredi 5 février 2014

Dépôt de garantie : Cautionnement 10 %

Renseignements : M. Patrick Frey Laporte, architecte paysagiste,
patrickfrey.laporte@ville.montreal.qc.ca

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

DOCUMENTS Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du **lundi 20 janvier 2014**.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes publiquement à **14 h, le mercredi 5 février 2014**, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation, au bureau d'arrondissement situé au **7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, Montréal, H1E 1M4**. Le bureau d'arrondissement est ouvert de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal,
ce 20^e jour du mois de janvier 2014

Julie Boisvert
Secrétaire d'arrondissement substitut